

SITES

CROIX DES MARINS



COMMUNE : ST BRIAC

CANTON : DINARD-STENOGAT

ARROND : ST MALO

CARTE

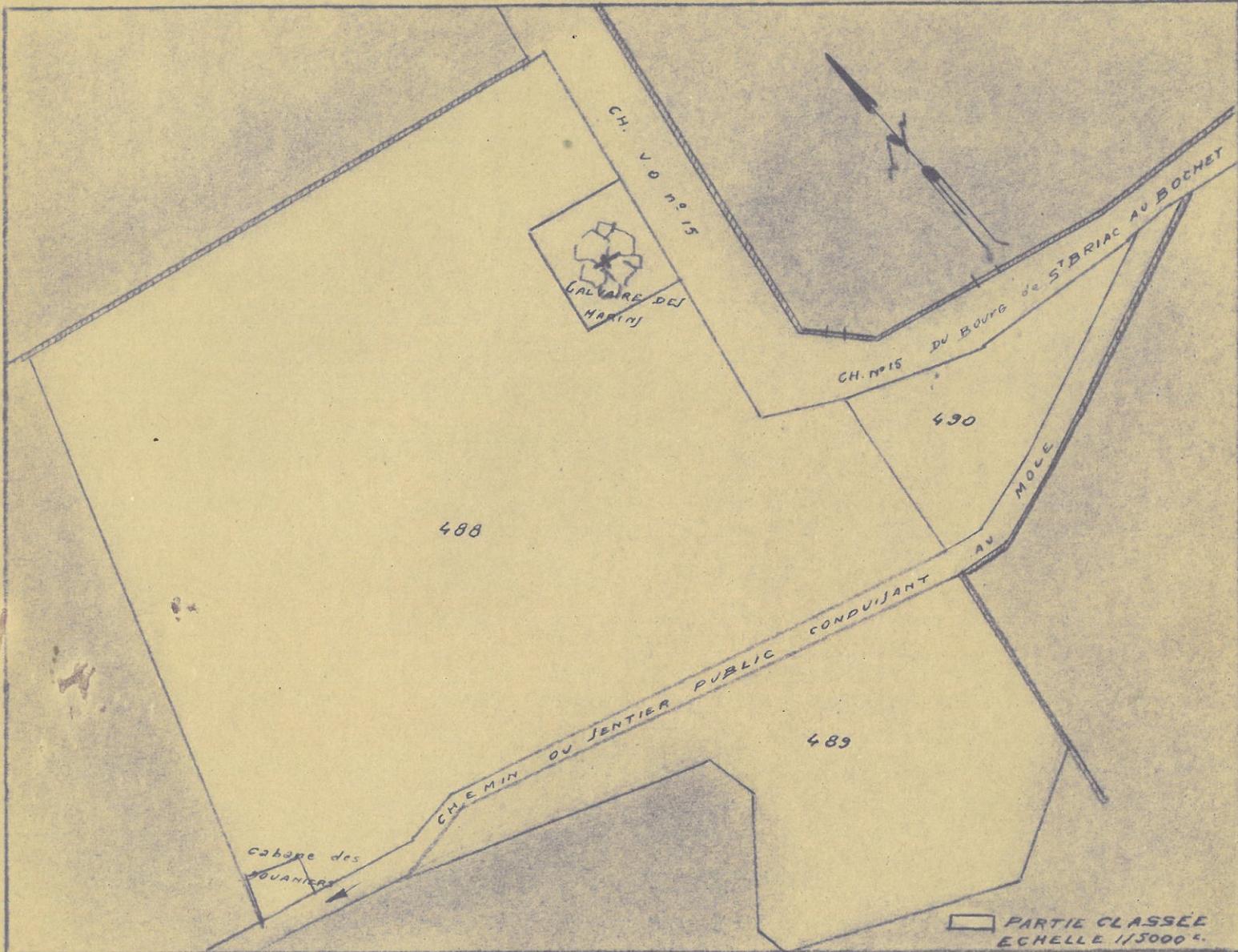
MICHELIN

N° 59

PLI: 5

CLASSEMENTS

à garder



ARRETE DU 19 MAI 1914

Les parcelles 488, 489 et 490 Section A, au lieu dit de la Croix des Marins, à St-Briac (Ille-et-Vilaine) sont classées parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique.

Pour copie conforme
Le Chef du Bureau
des Sites

Pour le Ministre de
L'Instruction Publique
et des Beaux-Arts et
par délégation
Le Sous-Secrétaire d'Etat des
Beaux-Arts